



Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

1. Identification de la matière ou de la préparation

1.1 Identification du produit :

SOLID PRIMER SPRAY
Code article : 1000006818

1.2 Usage prépondérant de la matière ou du mélange sus-nommé

Solution étanche et adhésive en aérosol
Usage pour utilisateur privé ou professionnel

1.3 Identification de la société/ Fournisseur :

BWK France Sàrl
1, rue des Postiers
BP 40003
57916 WOUSTVILLER Cedex
Téléphone: 33 (0)3.87.28.14.97
E-Mail: contact@bwk-france.com

1.4 Numéro d'urgence :

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers potentiels

2.1. Classification de la matière ou du mélange

Classification selon le règlement CE N° 1272/2008 (CLP) :

Aérosol : aérosol 1
Danger d'aspiration : aspiration 1
Lésions cutanées : niveau 2
Lésions aux yeux : niveau 2
Atteintes aux voies respiratoires : sensibilité de niveau 1
Toxicité spécifique (exposition unique) : 3
Risque pour les milieux aquatiques : 3

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Avertissements de danger – Description des risques :

Aérosol très inflammable
Récipient sous pression : peut éclater en cas d'exposition à la chaleur
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans le système respiratoire.
Provoque des démangeaisons.
Provoque des irritations des yeux.
Peut provoquer des allergies.
Peut provoquer des somnolences et baisses de vigilance.
Dangereux pour les organismes aquatiques, avec effet à long terme.

2.2. Eléments d'identification selon le règlement CE N°1272/2008

Composants dangereux décrits sur l'étiquette

Colophonium
Isohexan, <5% n-Hexan
Acétone ; Propane 2 ; Propane
Carbone, C7, Alcan-n, isoalcane, cyclone

Signalisation Danger
Pictogrammes :



Avertissements de danger :

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : risque d'explosion en cas d'exposition à la chaleur.
H315 Provoque des irritations cutanées.
H317 Peut provoquer des réactions cutanées allergiques.
H319 Provoque des irritations aux yeux.
H336 Peut provoquer des phénomènes de baisse de vigilance et de somnolence.
H412 Dangereux pour les milieux aquatiques avec des effets à long terme.

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : **SOLID PRIMER SPRAY 500 ml** (F) 21 pages
 Code article : **1000006818**
 Etat : **11.04.2018**
 Date de révision : **26.04.2022**

Avertissements de sécurité :

- P101 Nécessite les conseils d'un médecin. Tenir l'emballage ou étiquette à disposition.
 P102 Ne doit pas être confié à un enfant.
 P210 Tenir à l'écart de toutes sources de chaleur, flammes, cigarettes, etc.
 P211 Ne pas vaporiser vers une flamme nue ou une autre source d'inflammation.
 P 251 Ne pas percer ou brûler, même après usage.
 P271 N'utiliser qu'en milieu extérieur ou suffisamment ventilé.
 P 280 Porter des gants, vêtements de protection, protections pour les yeux et le visage.
 P410 + P412 Ne pas exposer au soleil ou à des températures >50°C / 122° F.
 P501 Gestion des déchets selon prescriptions locales/nationales en vigueur.

2.3. Autres dangers

Risque d'explosion / inflammation en cas d'usage en milieu confiné.

3. Composition/ information sur les composants :

3.2. Composants

CAS Nr.	Description			Proportion
	N° UE	N° index	N° REACH	
	Classement selon règlement européen n° : 1272/2008 (CLP)			
115-10-6	Diméthylether			60 - <65 %
	204-065-8	603-019-00-8	01-2119472128-37	
	Gaz liquéfié 1 : H220 H280			
8050-09-7	Colophonium			5 - <10 %
	232-475-7	650-015-00-7	01-2119480418-32	
	Effets cutanés 1 ; H317			
	Hydrocarbures, C6, Isohexan, < 5 % n-Hexan			5 - <10 %
	931-254-9		01-2119484651-34	
	Liquide inflammable 2, irritation de la peau 2, Stot SE 3, Asp. Tox 1, Aquatic chronic 2 ; H225 H 315 H336 H 304 H411			
67-64-1	Acetone, propane 2, propane			5 - <10 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Liquide inflammable 2, irritation des yeux 2, Stot SE 3 ; H225 H 319 H336 EUH0661			
	Hydrocarbures, C7, n-Alcane, isoalcane, cyclène			5 - <10 %
	927-510-4		01-2119475515-33	
	Liquide inflammable 2, irritation des yeux 2, Sto SE 3, Asp Tox 1, Aquatic chronic 2 ; H225 H 315 H336 H304 H411 EUH066			
110-54-3	n-Hexan			
	203-777-6	601-037-00-0	01-2119480412-44	
	Liquide inflammable 2, irritation des yeux 2, Sto SE 3, STOT RE 2, Asp Tox 1, Aquatic chronic 2 ; ; H225 H361f H 315 H336 H373 H304 H411			
110-82-7	Cyclohexan			0,1 - < 0,5 %
	203-806-2	601-017-00-1	01-2119463273-41	
	Liquide inflammable 2, irritation cutanée 2, Sto SE 3, Asp Tox 1, Aquatic acute 1 ; Aquatic chronic 1 ; H225 H 315 H336 H304 H410			
1314-13-2	Oxyde de zinc			0,1 - < 0,5 %
	215-222-5	030-013-00-7	01-2119463881-32	
	Aquatic Acute 1 (M-factor = 1), aquatic chronic 1 (M-factor = 1) ; H400 H410			

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : **SOLID PRIMER SPRAY 500 ml** (F) 21 pages
 Code article : **1000006818**
 Etat : **11.04.2018**
 Date de révision : **26.04.2022**

Définitions des H et règles UE H : voir paragraphe 16

Valeurs spécifiques en concentration, Facteur M et ATE

CAS Nr.	N° UE	Nom du composant	Proportion
	Valeurs spécifiques en concentration, Facteur M et ATE		
115-10-6	204-065-8	Diméthylether	60 - <65 %
	Par inhalation : LC50 = 164 000 ppm (Gaz)		
8050-09-7	232-475-7	Colophonium	5 - <10 %
	Effets cutanés : LD50 = > 2 000 mg/kg ; oral : LD50 = 2 800 mg/kg		
	931-254-9	Hydrocarbures, C6, Isohexan, < 5 % n-Hexan	5 - <10 %
	Par inhalation : LC50 = 73 860 mg/l (en vapeur) ; Effets cutanés : LD50 = > 3 000 mg/kg ; oral : LD50 = 5 000 mg/kg		
67-64-1	200-662-2	Acetone, propane 2, propane	5 - <10 %
	Par inhalation : LC50 = 76 mg/l (en vapeur) ; Effets cutanés : LD50 = > 7 426 mg/kg ; oral : LD50 = 5 800 mg/kg		
	927-510-4	Hydrocarbures, C7, n-Alcane, isoalcane, cyclène	5 - <10 %
	Par inhalation : LC50 = 23,3 mg/l (en vapeur) ; Effets cutanés : LD50 = > 2 800-3 100 mg/kg ; oral : LD50 => 5 840 mg/kg		
110-54-3	203-777-6	n-Hexan	0,1 - < 0,5 %
	Par inhalation : LC50 = 73 860 mg/l (en vapeur) ; STOT RE 2 ; H 373 : >= 5-100		
110-82-7	203-806-2	Cyclohexan	0,1 - < 0,5 %
	Oral : LD50 = 5 000 mg/kg		
1314-13-2	215-222-5	Oxyde de zinc	0,1 - < 0,5 %
	Effets cutanés : LD50 = > 2 000 mg/kg ; oral : LD50 = > 5 000 mg/kg M Acute ; H400 : M=1 M chron. ; H410 : M=1		

4. Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales :

En cas de malaise, consulter un médecin. (si possible lui montrer les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).

En cas d'inhalation :

Faire respirer de l'air frais. En cas de défaillance respiratoire ou d'arrêt respiratoire, procéder à un massage respiratoire. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Laver au savon et à l'eau, puis rincer abondamment à l'eau claire. Retirer sans délai les vêtements contaminés et les laver avant un nouvel usage. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, puis consulter un médecin.



Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

En cas d'ingestion :

Ingérer de l'eau (uniquement si la personne est consciente), puis consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Consignes importantes concernant les symptômes et effets différés

Les symptômes peuvent apparaître après plusieurs heures. Une surveillance médicale est à assurer au moins pendant 48 heures après l'accident.

4.3 Conseils concernant les soins médicaux d'urgence et les manipulations spéciales

Adapter selon les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂) en mousse ou en poudre

Moyens d'extinction inappropriés pour raisons de sécurité : eau

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

Aérosol très inflammable. Les vapeurs mélangées à l'air peuvent également être explosives. Porter des vêtements et masques de protection.

5.3. Conseils pour la lutte contre l'incendie

Porter des dispositifs respiratoires permettant de ne pas respirer l'air ambiant et une tenue de protection complète aux produits chimiques.

Conseils complémentaires

Pour protéger les personnes, refroidir les emballages fermés exposés au feu, éradiquer les gaz et dispersions de produits, pulvériser à l'eau. Récupérer les eaux usées de ruissellement afin d'éviter qu'elles aillent dans les canalisations ou réservoirs d'eau. Ne pas respirer les gaz explosifs et inflammables.



Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Ecarter toutes les sources d'inflammation. Ventiler. Ne pas respirer les émanations gazeuses. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser des vêtements et équipements de protections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ne pas jeter dans l'environnement. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Le traitement des déchets doit se faire conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres paragraphes.

Conseils d'utilisation : voir paragraphe 7
Informations pour la protection des personnes : voir paragraphe 8
Informations concernant l'élimination des déchets : voir le paragraphe 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Mesure de sécurité pour une manipulation sans danger:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ventiler les lieux. Ne pas respirer les émanations gazeuses.

Précautions contre les risques d'incendies et d'explosion

Ne pas pulvériser en direction de flammes. Ne pas exposer rayonnement solaire ou à des températures >50°C / 122° F. Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Ne pas fumer à proximité. Veiller à éviter des sources de création d'électricité statique. Les émanations gazeuses peuvent devenir explosives en se mélangeant à l'air.

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
 Code article : 1000006818
 Etat : 11.04.2018
 Date de révision : 26.04.2022

Autres précautions de manipulation

Chauffer le récipient entraîne une mise en pression excessive et un percement.

7.2. Conditions et contraintes de stockage

Conditions de stockage

Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de toute source de chaleur ou d'inflammation. Ne pas fumer à proximité.

Produits de stockage incompatibles à proximité

Produits oxydants, pyrophore ou tout produit pouvant produire de la chaleur.

Autre recommandation de stockage

Ne pas stocker avec de la nourriture, des boissons.

7.3. Applications spécifiques

Adhésifs, colles, produits d'étanchéité.

8. Limite et contrôle de l'exposition/ matériel de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeur limites sur les lieux de travail (TRGS 900)

CAS-Nr	Description	Ppm	Mg/m ³	F/m ³	Niveau	Art
-	OLD mélange carboné, fraction (groupe RCP) : C5-C8 aliphate		700		2 (II)	
67-64-1	Acétone	500	1200		2(I)	
110-82-7	Cyclohexan	200	700		4(II)	
115-10-6	Dimethylether	1000	1900		8 (II)	
110-54-3	n-Hexan	50	180		8 (II)	

Valeurs biologiques seuils (TRGS 903)

CAS-Nr	Description	Paramètre	Valeur seuil	Matériau support	Echantillon
67-64-1	Acétone	Acétone	80 mg/l	U	b
110-54-3	n-Hexan	2,5-hexanedione + 4,5-Dihydroxy-2-hexanone (après hydrolyse)	5mg/l	U	b
110-82-7	Cyclohexan	1.2-Cyclohexandiol –(après hydrolyse dans créatinine)	150 mg/l	U	c, b

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml

(F) 21 pages

Code article : 1000006818

Etat : 11.04.2018

Date de révision : 26.04.2022

Valeurs DNEL / DMEL

CAS-Nr	Description	Voie d'exposition	Effet	Valeur
Type DNEL				
115-110-6	Diméthylether			
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	471 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	1894 mg/m ³
107-83-5				
Isohexan, < 5 % n-hexan				
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	5306 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	13964 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	1131 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	1377 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Orale	Systémique	1301 mg/kg KG/d
67-64-1				
Acétone ; propane 2 ; propane				
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	1210 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition intensive		Inhalation	local	2420 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	186 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	200 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	62 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Orale	Systémique	62 mg/kg KG/d
Hydrocarbures, C7, n-alkan, Isoalkane, Cyclène				
Salarié DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	300 mg/kg KG/d
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	2085 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	149 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	447 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Orale	Systémique	149 mg/kg KG/d
110-54-3				
n-hexan				
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	75 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	11 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	16 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	5,3 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Orale	Systémique	4 mg/kg KG/d
110-82-7				
Cyclohexan				
Utilisateur DNEL, exposition longue		Orale	Systémique	59,4 mg/kg KG/d
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	700 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition intensive		Inhalation	Systémique	1 400 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Local	700 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition intensive		Inhalation	Local	1 400 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	2 016 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	206 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition intensive		Inhalation	Systémique	412 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Local	206 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition intensive		Inhalation	Local	412 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	1 186 mg/m ³
1314-13-2				
Oxyde de zinc				
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	5 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Inhalation	local	0,5 mg/m ³
Salarié DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	83 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Inhalation	Systémique	2,5 mg/m ³
Utilisateur DNEL, exposition longue		Cutanée	Systémique	83 mg/kg KG/d
Utilisateur DNEL, exposition longue		Orale	Systémique	0,83 mg/kg KG/d

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
 Code article : 1000006818
 Etat : 11.04.2018
 Date de révision : 26.04.2022

Valeurs PNEC

N° CAS	Description	Valeurs
115-10-6	Dimethylether	
	Eau douce	0,155 mg/l
	Eau douce (partiellement exposée)	1,549 mg/l
	Eau de mer	0,016 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,681 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	0,069 mg/kg
	Micro-organismes	160 mg/l
	Sols	0,045 mg/l
67-64-1	Acétone ; Propane 2, Prompane	
	Eau douce	10,6 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	3,04 mg/kg
	Sols	29,5 mg/kg
	Eau douce (partiellement exposée)	21 mg/l
	Micro-organismes	100 mg/l
1314-13-2	Oxyde de zinc	
	Eau douce	0,0206 mg/l
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	56,5 mg/kg
	Micro-organismes	0,1 mg/l
	Sols	35,6 mg/kg

8.2. Limite et contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

En cas d'absence de système d'aspiration d'air ou s'il est insuffisant, il convient d'assurer une ventilation naturelle. Ne pas respirer les gaz, fumés, vapeurs, aérosols.

Mesures d'hygiène et de sécurité :

Les vêtements souillés doivent être retirés immédiatement. Mettre en place des mesures de protection pour la peau. Avant les pauses ou à la fin des périodes de travail, il convient de se laver les mains et le visage, voire de prendre une douche. Ne pas boire, manger, fumer ou priser sur le lieu de travail.

Protection des yeux et du visage :

Lunettes fermées et protection de sécurité pour le visage. DIN EN 166

Gants :

La manipulation de matières chimiques requiert l'usage de gants certifiés CE et numérotés avec 4 chiffres. Les gants doivent être choisis en fonction des concentrations de dangers en présence, selon les postes de travail. EN ISO 374



Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Matériau adapté : caoutchouc butyle
Epaisseur des gants : 0,5 mm
Durée de l'étanchéité (temps de port maximal) : 240 min
Il est conseillé de vérifier et de s'informer auprès du fabricant de gants.

Protection du corps :

Porter des chaussures antistatiques et des vêtements de travail.

Protection respiratoire :

En cas d'environnement insuffisamment ventilé, porter des protections respiratoires avec filtre de type A-P2 (EN 14387).

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Données sur les propriétés physiques et chimiques essentiels:

Etat physique	Liquide
Couleur	transparent
Odeur	de type solvant
Valeur pH	non concerné
Changement d'état	
Point de fusion	non concerné
Point de congélation	< -20°C
Point d'éclair	< -20°C
Combustibilité :	Aucune donnée disponible

Inflammabilité	
Matière	Non concerné
Gaz	Non concerné

Risque d'explosion

Lors de l'usage, possible formation d'un mélange air-vapeur, légèrement inflammable/explosif.

Limite basse du risque explosif	1 vol-%
Limite haute du risque explosif	26,2 vol-%
Température d'inflammation	> 200°C

Température d'auto-inflammation

Matière	Non concerné
Gaz	Non concerné
Point de désintégration	Non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant



Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Pression de vapeur : Non déterminé
Densité (à 20°C) : 0,7 g/cm³
Solubilité à l'eau (à 20°C) : quasiment non-soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Non déterminé
Coefficient de distribution : Non déterminé
Viscosité : Non concerné
Densité de vapeur : Non déterminé
Vitesse d'évaporation : Non déterminé

9.2. Autres informations

Contenu solide : Non déterminé

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse recensée.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des sources de chaleur (par ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.5. Matériaux incompatibles

Pas d'informations disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : **SOLID PRIMER SPRAY 500 ml** (F) 21 pages
 Code article : **1000006818**
 Etat : **11.04.2018**
 Date de révision : **26.04.2022**

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Au vu des données disponibles, les critères ne sont pas atteints.

CAS Nr.	Description				
	Voie d'exposition	Doses	Espèces	Source	Méthode
115-10-6	Dimethylether				
	Gaz inhalé (4h)	LC50 164000 ppm	Rats	Rapport d'étude (1979)	Essai avec 10 rats mâles
8050-09-7	Colophonium				
	Orale	LD50 2800 mg/kg	Rats	Etude antérieure	
	Cutanée	LD50 >2000 mg/kg	Rats	OECD guideline 402	
	Hydrocarbures, C6, Isohexan, < 5 % n-Hexan				
	Orale	LD50 >5000 mg/kg	Rats	OECD 401	
	Cutanée	LD50 >3000 mg/kg	Rats	OECD 402	
	Vapeur inhalée (4h)	LC50 73 860 mg/l	Rats	Industrial Medicine, Vol 39, n°5, May	OECD guideline 403
67-64-1	Acetone, propane 2, propane				
	Orale	LD50 5800 mg/kg	Rats	J Toxicol Environ Health 15 : 609-621 (19)	Acétone non diluée appliquée à des rats femelles
	Cutanée	LD50 >7426 mg/kg	Lapins	Toxicol Appl Pharmacol 7 : 559-565 (1965)	Autre : Code of feeral regulations : 21 C
	Vapeur inhalée (4h)	LC50 76 mg/l	Rats		
	Hydrocarbures, C7, n-Alcane, isoalcane, cyclène				
	Orale	LD50 >5840 mg/kg	Rats		
	Cutanée	LD50 >2800-3100 mg/kg	Rats	Rapport d'étude (1977)	La toxicité aiguë du SBP 100/140 était de
	Vapeur inhalée (4h)	LC50 >23,3 mg/l	Rats	Rapport d'étude (1988)	OECD Guideline 403
110-54-3	n-Hexan				
	Vapeur inhalée (4h)	LC50 73860 mg/l	Rats	Industrial Medicine Vol.39, N°5, May	OECD Guideline 403
110-82-7	Cyclohexan				
	Orale	LD50 >5000 mg/kg	Rats	Rapport d'étude (1982)	OECD Guideline 401
1314-13-2	Oxyde de zinc				
	Orale	LD50 >5000 mg/kg	Rats	Publication (1977)	OECD Guideline 401
	Cutanée	LD50 >2000 mg/kg	Rats	Rapport d'étude (2010)	OECD Guideline 402

Irritation cutanée :

Provoque une irritation de la peau.
 Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilité respiratoire ou cutanée :

Peut provoquer des réactions cutanées allergiques (Colophonium).

Effets cancérogènes et mutagènes :

Au vu des données disponibles, les critères ne sont pas atteints.

Effets toxiques ciblés suite à une exposition unique :

Peut provoquer somnolence et vertiges (hydrocarbures, C6, Isoalcane, <5% n-Hexan)

Effets toxiques ciblés suite à des expositions répétées :

Au vu des données disponibles, les critères ne sont pas atteints.

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : **SOLID PRIMER SPRAY 500 ml** (F) 21 pages
 Code article : **1000006818**
 Etat : **11.04.2018**
 Date de révision : **26.04.2022**

Risque lié à l'inhalation :

En cas d'ingestion et pénétration dans le système respiratoire, peut être mortel.

Autres informations :

Le mélange est classé comme dangereux selon le règlement EU n° 1272/2008 (CLP)

12. Informations environnementales

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme

CAS Nr.	Description	Doses	[h] [d]	Espèces	Source	Méthode
115-10-6	Diméthylether					
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50 > 4100 mg/l	96 h	Poecilia reticulata	Rapport d'étude (1988)	Autre : NEN 6504 Détermination aquatique de
	Toxicité aigüe sur les algues	ErC50 154,917 mg/l	96 h	Green algae	Données autre compagnie (2009)	Autre : données générées en utilisant ECOSAR v1.00
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC > 4400 ml/l	48 h	Daphnia magna	Rapport d'étude (1988)	Autre : NEN6501 : Détermination aquatique
8050-09-7	Colophonium					
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50 < 10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OECD Guideline 203	
	Toxicité aigüe sur les algues	ErC50 > 1000 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	OECD Guideline 201	
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC50 991 ml/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202	
	Toxicité aigüe sur les bactéries	(> 10000 mg/l)	3 h	Boues d'eaux usées activées	OECD Guideline 209	
	Hydrocarbures, C6, Isohexan, < 5 % n-Hexan					
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50 < 18,27 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	ECHA	
	Toxicité aigüe sur les algues en 72h	ErC50 13,56 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	CONCAWE, Bruxelles, Belgique (2009)	Toxicité aquatique évaluée
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC50 31,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	CONCAWE, Bruxelles, Belgique (2009)	Toxicité aquatique évaluée
	Toxicité sur les poissons	NOEC 4,089 mg/l	28 jours	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Bruxelles, Belgique (2009)	Toxicité aquatique évaluée
	Toxicité sur les crustacés	NOEC 7,138 mg/l	21 jours	Daphnia magna	CONCAWE, Bruxelles, Belgique (2009)	Toxicité aquatique évaluée
67-64-1	Acetone, propane 2, propane					
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50 8120 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Publication (1984)	OECD Guideline 203
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC50 8800 mg/l	48 h	Daphnia pulex	Publication (1978)	La toxicité de l'acétone atteint les daphnids
	Toxicité sur les algues	NOEC 430 mg/l	4 jours			

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : **SOLID PRIMER SPRAY 500 ml**

(F) 21 pages

Code article : **1000006818**

Etat : **11.04.2018**

Date de révision : **26.04.2022**

	Toxicité sur les crustacés	NOEC	2212 mg/l	28 jours	Daphnia magna	Arch Environm Contam Toxicol 12 :305-310	Etude conduite comparable à l'OECD 211 w
	Toxicité aigüe sur les bactéries	(61150 mg/l)		0,5 h	Boues d'eaux usées activées	Water Res 26 : 887-892 (1992)	ISO 8192
Hydrocarbures, C7, n-Alcane, isoalcane, cyclène							
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50	> 13,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203	
	Toxicité aigüe sur les algues	ErC50	12 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	SIDS Initial Assessment Report for SIAM	OECD Guideline 201
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC50	3 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202	
	Toxicité sur les poissons	NOEC	1,534 mg/l	28 jours	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Bruxelles, Belgique (2010)	Toxicité aquatique évaluée
	Toxicité sur les crustacés	NOEC	1 mg/l	21 jours	Daphnia magna	SIDS Initial Assessment Report for SIAM	OECD Guideline 211
110-82-7 Cyclohexan							
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50	4,53 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Vol 5, Centre for Lake Superior Studies	OECD Guideline 203
	Toxicité aigüe sur les algues	ErC50	9,317 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1988)	OECD Guideline 201
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC50	3,78 mg/l	48 h	Daphnia magna	Aquaticology 8, 163-174 (1986)	OECD Guideline 202
1314-13-2 Oxyde de zinc							
	Toxicité aigüe sur les poissons	LC50	0,315 mg/l	96 h	Thymallus Arcticus	Ecotoxicology and environmental safety 2	Autre : American Society for testing matr
	Toxicité aigüe sur les algues	ErC50	0,74 mg/l	96 h	Anabaena sp.	Environmental Toxicology 30::895-903 (201)	Groupes d'algues exposées à différentes conditions
	Toxicité aigüe sur les crustacés	EC50	1,22 mg/l	48 h	Daphnia magna	Publication (1995)	Autre : US EPA/600/4-85/013/méthode
	Toxicité sur les poissons	NOEC	0,44 mg/l	72 jours	Oncorhynchus mykiss	Trans. Am. Fish. Soc. 111,70-77 (1982)	Lab-designed dose response test with sm
	Toxicité sur les algues	NOEC	1,071mg/l	16 jours	Macrocystis pyrifera	Mar Environ Res 26(2) :113-134 (1988)	16-d a,d 2-d toxicity test to early life
	Toxicité sur les crustacés	NOEC	0,031 mg/l	50 jours	Daphnia magna	Aquatic toxicology 12,273-290 (1988)	Chronic tests were performed
	Toxicité aigüe sur les bactéries	(5,2 mg/l)		3 h	Boues d'eaux usées activées	Water research volume 17, n°10, 1363-136	OECD Guideline 209

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
 Code article : 1000006818
 Etat : 11.04.2018
 Date de révision : 26.04.2022

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été évalué.

CAS Nr.	Description	Valeur	Jours	Source
	Méthode			
	Evaluation			
67-64-1	Acetone, propane 2, propane			
	Décomposition biologique	91%	28	
	Faiblement décomposable (selon critères OCDE)			
	Hydrocarbures, C7, n-Alcane, isoalcane, cyclène			
	Décomposition biologique	91%	28	
	Faiblement décomposable (selon critères OCDE)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire disponible

Coefficient de partage n-oktanol/eau

CAS Nr.	Description	Coefficient de partage (log pow)
115-10-6	Dimethylether	0,07
8050-09-7	Colophonium	5,046
	Hydrocarbures, C6, isoalcane, < 5 % n-Hexan	3,6
67-64-1	Acetone, propane 2, propane	-0.23
110-54-3	n-Hexan	4
110-82-7	Cyclohexan	3,44

BCF

CAS Nr.	Description	BCF	Espèces	Source
8050-09-7	Colophonium	7748		ECHA
110-54-3	Hydrocarbures, C6, isoalcane, < 5 % n-Hexan	501,187	Pimephales promelas	QSAR in Environmenta
67-64-1	Acetone, propane 2, propane	3		Calcul non publié
110-82-7	Cyclohexan	242		ECHA
1314-13-2	Oxyde de zinc	0,002	Danio rerio	Ware Reasearch 1:99

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été évalué.

12.5. Résultats des évaluations du PBT et vPvB.

Le produit n'a pas été évalué.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information supplémentaire disponible



Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Autre information

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, surfaces aquatiques ou sur les sols et sous-sol naturels.

13. Traitement des déchets

13.1. Méthode de traitement des déchets

Recommandation :

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, surfaces aquatiques ou sur les sols et sous-sol naturels.

Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet produit :

160504 LES DÉCHETS NON MENTIONNÉS AILLEURS DANS LA LISTE SONT : récipients sous pression et produits chimiques usagés ; substances dangereuses en récipients sous pression ; déchets dangereux

Méthodes de traitement des emballages souillés et méthodes de nettoyage :

Les récipients vides non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages contaminés doivent être traités de la même manière que le contenu.

14. Informations relatives au transport

Transport routier (ADR / RID)

14.1. Numéro UN	UN 1950
14.2. Nomenclature d'expédition	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2
14.4. Groupe d'emballage	-
Etiquette de danger :	2.1

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 100006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022



Code de classification	5F
Dispositions spéciales :	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ) :	1 L
Quantité exemptée :	E0
Catégorie de transport :	2
Code de restriction en tunnels :	D

Transport par voie fluviale (ADN)

14.1. Numéro UN	UN 1950
14.2. Nomenclature d'expédition	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2
14.4. Groupe d'emballage	-
Etiquette de danger :	2.1



Code de classification	5F
Dispositions spéciales :	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ) :	1 L
Quantité exemptée :	E0

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Transport par voie maritime (IMDG)

14.1. Numéro UN UN 1950
14.2. Nomenclature d'expédition AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport 2.1
14.4. Groupe d'emballage -
Etiquette de danger : 2.1



Dispositions spéciales : 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantité limitée (LQ) : 1000 mL
Quantité exemptée : E0
EmS : F-D, S-U

Transport par voie aérienne (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro UN UN 1950
14.2. Nomenclature d'expédition AEROSOLS, Flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport 2.1
14.4. Groupe d'emballage -
Etiquette de danger : 2.1





Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Dispositions spéciales :	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) :	30 kg G
Passenger LG :	Y203
Quantité exemptée :	E0
IATA Consignes emballages passagers :	203
IATA quantité maximale par passager :	75 kg
IATA Consignes emballages cargo :	203
IATA quantité maximale cargo :	150 kg

14.5. Risques pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention : présence de gaz inflammable

14.7. Réglementation concernant le vrac selon l'annexe II de l'accord de Marpol et selon la codification IBC

Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation/ législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifique à la substance ou au mélange.

Réglementation UE

Domaine d'utilisation (REACH, Annexe XVII):

Composant 57: Cyclohexan

Informations relatives au règlement 2010/75/UE (VOC) :

95,094 % (665,655 g/l)

Informations relatives au règlement 2004/42/UE :

86,379 % (604,65 g/l)

Informations relatives au règlement SEVESO III-directive 2012/18/UE :

AÉROSOLS INFLAMMABLES P3a

Autre information :

Prendre en considération les règlements 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC Directives aérosols (75/324/EWG).

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
Code article : 1000006818
Etat : 11.04.2018
Date de révision : 26.04.2022

Prescriptions nationales :

Restriction d'emploi : Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes (§ 22 JArbSchG).

Catégorie de pollution des eaux : 1. Faiblement dangereux
Statuts : Règle de mélange selon VwVwS annexe 4, n° 3
Absorption/sensibilisation cutanée : Peut provoquer des réactions d'hypersensibilité de type allergique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. Autres informations

Modifications

Cette fiche contient des modifications par rapport aux versions précédentes dans les parties 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 12, 14, 15, 16.

Acronymes :

ADR : accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International carriage of dangerous goods by road)
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA : International Air transport Association
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
CAS : Chemical Abstracts Service
LC50 : Lethal concentration, 50%
LD50 : Lethal Dose, 50 %
CLP : Classification, labelling and Packaging
REACH : Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS : Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN : United Nations
DNEL : Derived No Effect Level
DMEL : Derived Minimal Effect Level
PNEC : Predicted No Effect Concentration
ATE : Acute Toxicity Estimate
LL50 : Lethal Loading, 50%
EL50 : Effect loading, 50%
EC50 : Effective Concentration 50%
ErC50 : Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC : No Observed Effect Concentration
BCF : Bio-concentration factor
PBT : persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB : very persistent, very bioaccumulative
RID : Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS : Emergency Schedules
MFAG : Medical First Aid Guide
ICAO : International Civil Aviation Organization

Fiche de données de sécurité selon la norme N° 1907/2006/UE, art. 31

Produit : SOLID PRIMER SPRAY 500 ml (F) 21 pages
 Code article : 1000006818
 Etat : 11.04.2018
 Date de révision : 26.04.2022

MARPOL : International Convention for Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC : Intermediate Bulk Container
 VOC : Volatile Organic Compounds
 SVHC : Substance of Very High Concern

Evaluation des mélanges selon les méthodes conformes aux directive UE n° 1272/2008 [CLP]

Evaluation	Méthode d'évaluation
Aérosol 1 ; H222-H229	Sur base des essais
Asp. Tox. 1 ; H304	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2 ; H315	Par voie aérosole
Eye Irrit. 2 ; H319	Par voie aérosole
Skin Sens. 1 ; H317	Par voie aérosole
STOT SE 3 ; H336	Par voie aérosole
Aquatic Chronic 3 ; H412	Méthode de calcul

Libellés des H et EUH (Numéro et texte complet)

H220	Gaz très inflammable
H222	Aérosol très inflammable
H225	Liquide et vapeur faiblement inflammable
H229	Réceptacle sous pression : peut percer sous l'effet de la chaleur
H280	Contient du gaz sous pression : peut exploser sous l'effet de la chaleur
H304	Peut provoquer la mort en cas d'ingestion avec transfert dans les voies respiratoires
H315	Provoque des irritations cutanées
H317	Peut provoquer des réactions cutanées allergiques
H319	Provoque de graves irritations des yeux
H336	Peut provoquer somnolences et malaises
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, avec effet à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, avec effet à long terme
H412	Dangereux pour les organismes aquatiques, avec effet à long terme
EUH066	Le contact répété peut gercer ou abîmer la peau

Autres informations

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit seulement en terme de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Le suivi des règles et prescriptions particulières applicables relèvent de la responsabilité du destinataire de notre produit.

(Les données concernant les substances dangereuses sont extraites de la fiche de donnée sécurité du fabricant)